

Le Luna-Park envahi

Les forains ont "forcé en douceur" l'entrée du parc d'attraction des Sablettes. Le maire en appelle aux tribunaux : référé le 18 juin

Les forains sont des gens de parole. Ils ont dit qu'ils viendraient coûte que coûte à La Seyne, et ils sont venus. Ils ont annoncé qu'ils pénétreraient sur le terrain des Sablettes qui leur est désormais interdit, et ils y sont installés depuis jeudi matin, tôt dans la nuit. Pour les en déloger, Maurice Paul, lui aussi très ferme sur les prix et fort de la loi qui est de son côté, en appelle aux tribunaux qui devront statuer en référé mardi 18 juin pour décider ou non de prononcer l'expulsion des forains jugés désormais trop envahissants par la municipalité.

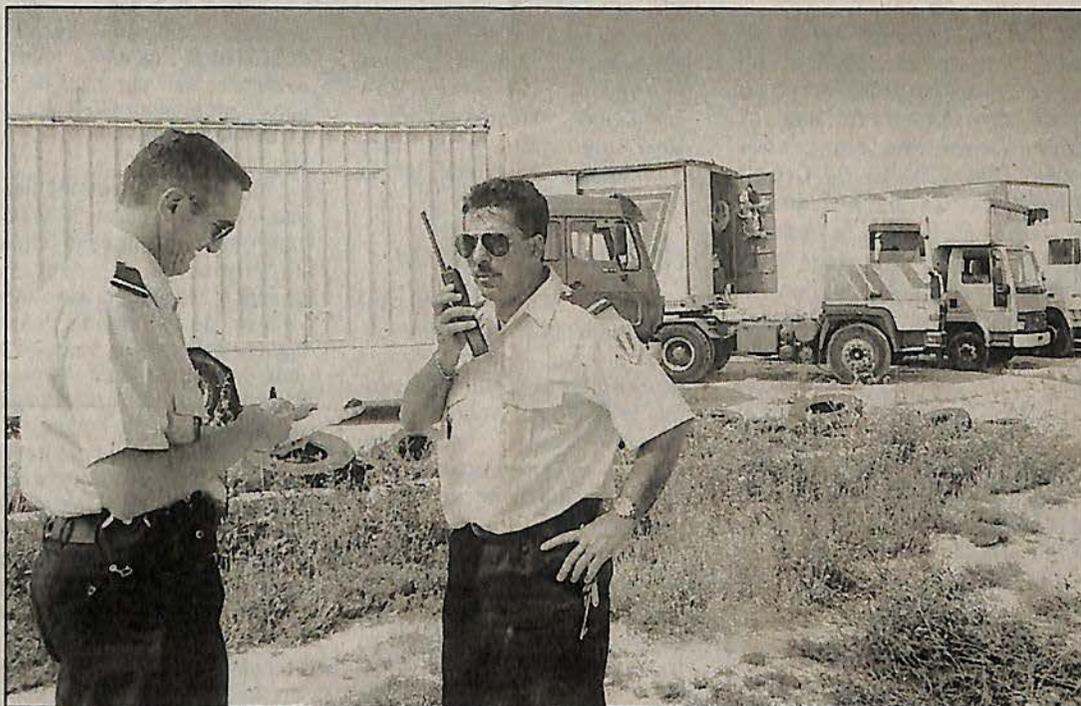
LS l'ont fait. Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, les forains qui stationnaient depuis mardi soir sur le bas côté de la route aux Sablettes ont franchi, en douceur, la clôture du parc d'attraction pour stationner sur ce terrain où un arrêté les a légalement déclarés indésirables.

"Mais si nous ne pouvons pas travailler ici à la Seyne, où pourrions nous aller gagner notre pain, interroge l'un des forains. Nous sommes aujourd'hui une trentaine de personnes à avoir pris place dans l'enceinte du parc, car nous n'envisageons pas de rester plus longtemps sur le bas côté. Pour de simples questions d'hygiène. Nous ne sommes pas des clochards.

Nous ne sommes pas encore alimentés en électricité, mais nous disposons de nos groupes électrogènes. Ça fait un peu de bruit mais nous espérons trouver une solution assez rapidement pour que cesse cette nuisance."

DEVANT LA JUSTICE

Dans la partie de bras de fer qui oppose les forains à la municipalité, pour l'instant, les forains ont un léger avantage, mais la justice ne s'est pas encore prononcée. Il faudra attendre mardi pour connaître sa décision quant à l'application de l'arrêté pris par le maire interdisant aux forains de s'installer sur ce terrain. "Nous sommes tout de même surpris de constater avec quel acharnement nous combattons les élus de la majorité, déclare l'un des responsables du Luna Park, alors que nous recevons depuis notre arrivée, de très nombreux témoignages de soutien de commerçants et d'habitants du quartier. Enfin, nous ne comprenons pas non plus pourquoi la mairie de La Seyne ne demande pas aux nombreux touristes qui viennent aux Sablettes l'été, s'ils souhaitent ou non la présence du Luna Park puisqu'ils sont, quoi qu'on en dise, les principaux consommateurs de notre fête foraine."



Les camions sont depuis hier matin dans l'enceinte de l'ex-luna park. (Photo Laurent Martinat.)

Pour Maurice Paul, très déterminé dans son refus de voir le Luna park s'installer cette année aux Sablettes, la justice doit trancher.

"Ils étaient prévenus depuis l'an dernier, rappelle le maire. Nous leur avions bien dit qu'ils pouvaient rester pendant l'été 1995 puisqu'ils s'étaient installés de force et que nous arrivions au même instant en mairie, mais qu'ils devraient trouver

une solution de remplacement pour l'été 1996. Ils ne veulent rien entendre et se mettent hors la loi. Dans tout ce secteur sud de la ville qui englobe plusieurs quartiers, leur arrivée a provoqué un véritable tollé. Pour ce qui me concerne, j'estime que l'ordre public est troublé. J'ai donc déposé un référé, au nom de la commune, devant le tribunal et j'en ai informé le préfet du var. Nous verrons bien le 18 juin

quelle décision prendra la justice. Pour ce qui nous concerne, il n'est absolument pas question que le Luna Park s'installe aux Sablettes. Nous leur avons proposé, en solution de secours un terrain aux Playes mais il n'ont pas accepté. Aujourd'hui, ils sont en infraction."

Affaire à suivre...